

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du mardi 15 Mars 2022

Nombre de conseillers

En exercice : 9

Présents : 7

Votants : 9

L'an deux mille vingt et un le premier mars à 18 heures 07

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAUSSENANS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mr Masson Laurent, Maire

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation :
22/02/2022

Date d'affichage :
22/03/2022

Etaient présents : V. TRESY, P. MIDOL, L. MASSON, C. GAUBERT, I. LELIARD, S. FAGOT, J. BESANCON ;

Absents : D. MONNIER donne procuration à C. GAUBERT, R. BRUN donne procuration à L. MASSON

Secrétaire de séance : Julie BESANCON

OBJ. : Subvention école St Louis Notre Dame

Considérant le courrier de l'école St Louis Notre Dame daté du 22 janvier 2021 demandant l'attribution d'une subvention de 306 euros par élève de primaire et 1018 euros par élève de maternelle, pour un total de 1224 euros.

Le Conseil, **à 1 contre, 1 abstention et 7 pour,**

Attribue à l'école St Louis Notre Dame la totalité de la subvention de 1224 euros.

Autorise le maire à signer tout document s'y afférent.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

Le Maire, MASSON Laurent

